Information corporative

Mesures d'application

Publications et ressources

Explorez la CSFO

Contactez la CSFO

Suivre @CSFOTweets

Modifications relatives aux permis - Quatrième trimestre 2013

Bulletin

No. G-01/14

- Général

La Commission des services financiers de l'Ontario (CSFO) publie les renseignements suivants sur des modifications apportées à des permis au cours du quatrième trimestre, soit du 1er octobre au 31 décembre 2013 :

- statistiques sur les décisions visant les demandes de permis et de renouvellement de permis;
- demandes de modification et d'annulation de permis;
- statistiques sur les autres services de la CSFO liés aux permis et services connexes.

Les modifications touchent des particuliers et des organismes des secteurs des services financiers qui relèvent de la CSFO : assurances, credit unions/caisses populaires, coopératives et courtage d'hypothèques.

On peut obtenir des renseignements généraux sur les régimes de retraite, un autre secteur des services financiers qui relève de la CSFO, en consultant le site Web de la CSFO : **www.fsco.gov.on.ca**.

REMARQUE : Les bulletins affichés sur le présent site Web sont fournis à titre de référence historique seulement. Les renseignements contenus dans ces bulletins étaient exacts en date de leur publication, mais peuvent en tout temps être modifiés ou remplacés par des bulletins plus récents.

Toute ordonnance émise à l'égard du titulaire d'un permis reflète une situation survenue à un moment donné. Le statut d'un titulaire de permis peut changer. Le lecteur est invité à vérifier le statut du permis d'une personne ou d'une entité sous **Liaison Permis** au site Web de la CSFO. On peut également communiquer directement avec la personne ou l'entité concernée afin d'obtenir de plus amples renseignements ou plus de précisions au sujet des événements à l'origine de l'ordonnance.

Ces bulletins peuvent inclure des formulaires qui ne sont plus à jour ou exacts. Le lecteur est invité à visiter la rubrique des **formulaires** du site Web de la CSFO pour s'assurer d'utiliser la version la plus récente d'un formulaire.

SOCIÉTÉS D'ASSURANCE

(Selon la date d'entrée en vigueur)

Nouveaux permis :	Date d'effet
Orion Travel Insurance Company	2 octobre 2013

- La société a un permis pour les catégories suivantes : accidents et maladie et biens.
- Territoire de constitution : Permis extra-provincial (Alberta)
- Personne-ressource de Orion Travel Insurance Company en Ontario :

  Mme Rita Yeung
  Avocate associée
  60 Commerce Valley Drive East

Thornhill (Ontario) L3T 7P9
Tél. : 905 771-3203
Téléc. : 905 771-3453

AXA Art Insurance Corporation — 31 octobre 2013

- La société a un permis pour les catégories suivantes : biens.
- Territoire de constitution : Permis fédéral
- Personne-ressource de AXA Art Insurance Corporation en Ontario :

  Mme Ann-Louise Seago
  Agente principale
  500, rue King Ouest, 3e étage
  Toronto (Ontario) M5V 1L9
  Tél. : 437 836-3561
  Téléc. : 437 836-3560

Ironshore Insurance Ltd. — 6 décembre 2013

- La société a un permis pour les catégories suivantes : accidents et maladie, chaudière et machine, crédit, assurance détournement et vol, frais d'avocats, responsabilité civile, biens
- Territoire de constitution : Permis fédéral
- Personne-ressource de Ironshore Insurance Ltd en Ontario :

  M. Michael Charles Wills
  Agent principal
  1500-320, rue Bay Ouest
  Toronto (Ontario) M5H 2A6
  Tél. : 416 216-2270
  Téléc. : 416 216-2268

Modifications de permis : — **Date d'effet**

Les assureurs suivants ont apporté des modifications à leurs permis :

Hartford Life Insurance Company — 22 octobre 2013

- Restriction ajoutée au permis : permis limité au service des polices existantes.

The Grand Orange Lodge of British America — 29 octobre 2013

- Catégorie ajoutée : accidents et maladie

Usborne & Hibbert Mutual Fire Insurance Company — 7 novembre 2013

- Restriction supprimée pour la catégorie automobile.

International Insurance Company of Hanover PLC — 28 novembre 2013

- Catégorie ajoutée : aviation, maritime et automobile

- Catégorie supprimée : vie

STATISTIQUES CONCERNANT LES PERMIS

Les statistiques suivantes portent sur l'examen par la CSFO des demandes courantes de permis d'assurance et de services connexes. Sauf indication contraire, tous les chiffres indiqués représentent le nombre de demandes reçues ou en cours de traitement ou le nombre de documents délivrés.

Agents d'assurance et experts d'assurance

Du 1er octobre 2013 au 31 décembre 2013

Type de dem ande	Nouveaux permis	Permis renouvelés
Permis d'agent - particuliers*	1 558	3 894
Permis d'agent - sociétés	125	425
Permis d'expert - particuliers*	38	44
Permis d'expert - sociétés*	1	3

*La CSFO examine les demandes de permis d'agent et de courtier et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Contrats individuels à capital variable

Du 1er octobre 2013 au 31 décembre 2013

Demandes reçues	Documents délivrés	Traitement en cours
11 (dont 2 en cours de traitement depuis le 3e trimestre)	13	0

Les notices explicatives concernant les contrats individuels à capital variable remises par les sociétés d'assurance font l'objet d'un examen visant à déterminer leur conformité aux exigences de la Loi sur les assurances et du Règlement de l'Ontario 132/97.

Veuillez noter qu'en vertu du Règlement de l'Ontario 132/97, l'assureur doit déposer toute modification (importante ou non) concernant un contrat individuel à capital variable auprès du surintendant.

Il faut déposer au moins une fois par an les notices explicatives des contrats individuels à capital variable, même en l'absence de changement important, conformément au Règlement de l'Ontario 132/97.

Coopératives

Du 1er octobre 2013 au 31 décembre 2013

Type de demande	Traitement en cours le 30 sept. 2013	Demandes reçues	Demandes complètes à la r éception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incom- plètes ou retirées)	Traitement en cours le 31 déc. 2013	Nombre moyen d jours avant la délivranc **
Attestation de statut	0	34	34	34	0	0	2
Prospectus	3	6	0	5	0	4	60
Statuts de modification	1	5	2	6	0	0	17
Statuts de maintien	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de dissolution	0	1	0	0	0	1	0
Statuts	3	14	0	15	0	2	14

constitutifs							
Copie certifiée	0	0	0	0	0	0	0
Ordonnance d'annulation	0	0	0	0	0	0	0
Changement important	0	0	0	0	0	0	0
Permis extra-provincial	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de mise à jour	0	0	0	0	0	0	0
Statuts de fusion	0	1	0	1	0	0	5

******La méthode de calcul du nombre moyen de jours avant la délivrance est fondée sur le nombre de jours ouvrables à compter de la date de réception de la demande.

Credit Unions et caisses populaires

Du 1er octobre 2013 au 31 décembre 2013

Type de demande	Traitement en cours le 30 sept. 2013	Demandes reçues	D emandes complètes à la réception	Documents délivrés	Dossiers fermés (demandes incomplètes ou retirées)	Traitement en cours le 31 déc. 2013	Nombre moyen de jours avant la délivrance ***
Attestation de statut	0	10	10	10	0	0	2
Prospectus	0	1	0	0	0	1	0
Statuts de modification	0	3	3	2	0	1	12
Fusion	0	4	0	0	0	4	0
Ordonnance	1	1	0	2	0	0	15
Copie certifiée	0	1	1	1	0	0	10
Déclaration de changement important	0	1	0	1	0	0	2

*******Calculé sans tenir compte du temps de réponse de la société.

Personnes ou entreprises exerçant le courtage d'hypothèques

Du 1er octobre 2013 au 30 décembre 2013

Type de permis	Traitement en cours le 30 sept 2013	Demandes reçues	Demandes com plètes à la réception	Documents délivrés	Demandes retirées	Traitement en cours le 31 déc. 2013	Nombre moyen de jours avant la déliv-rance
Courtage hypothécaire	2	23	4	18	1	6	9
Courtage hypothécaire de maison de courtage	0	26	26	26	0	0	5
Administrateur d'hypothèques	0	3	1	1	1	1	3

Administrateur d'hypothèques de maison de courtage	0	3	3	3	0	0	6
Courtier en hypothèques****	0	23	23	23	0	0	2
Agent en hypothèques****	23	594	583	606	0	11	2

****La CSFO examine les demandes de permis d'agent et de courtier et délivre les permis dans son délai standard de cinq jours ouvrables si la demande est complète à la réception et que l'aptitude n'est pas en cause. Sur ces demandes, 99 % ont été traitées et un permis a été livré dans un délai de cinq jours ouvrables.

Grant Swanson
Directeur administratif
Division de la délivrance des permis et de la surveillance des pratiques de l'industrie
Commission des services financiers de l'Ontario

Le 12 février 2014

© IMPRIMEUR DE LA REINE POUR L'ONTARIO, 2011 - DERNIÈRE MISE À JOUR: FÉVR. 11, 2014